

LES AXES STRATÉGIQUES

LA RÉORGANISATION DE L'ENSEMBLE DU CSST COLMAR

La refonte de l'ensemble de l'association pour la mettre au service de l'utilisateur a entraîné la décision de réorganiser l'ensemble du CSST de Colmar avec un espace d'accueil aménagé, convivial et ouvert sur la ville, affichant ainsi l'ambition de devenir à moyen terme **un véritable pôle de ressources pour le réseau de prise en charge des usagers de drogues et des addictions au plan départemental, et dans un avenir proche au plan régional.**

Cet espace d'accueil constituera **un espace de socialisation** favorisant **l'orientation** vers les différents services internes et externes, ainsi que vers le soin et notamment la substitution.

UNE PHILOSOPHIE INSCRITE DANS LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Il s'agit de permettre aux usagers de se prendre en charge dans le cadre de leur cheminement thérapeutique et d'offrir la palette la plus large possible de services que nécessite une telle démarche, tout en oeuvrant pour que le maximum de démarches se fassent dans le cadre du droit commun.

Fort de **l'avis du conseil national du sida sur la réduction des risques, de la circulaire du 30 janvier 2002 sur la substitution, et des textes en vigueur**, Argile s'oriente résolument vers la réduction des risques.

A cet égard une réflexion sur la dispensation d'héroïne médicalisée, sur les lieux de consommation de produits, sur la dépénalisation, voire la légalisation de produits, sera menée avec l'ensemble des partenaires, pour déboucher éventuellement sur le montage de projets expérimentaux et novateurs.

Une orientation claire vers **l'élargissement de la palette d'outils de réduction des risques** et notamment de la mise sur le marché des Strawbags (Argile est propriétaire de la marque) devient une urgence de santé publique, au vu des études documentées qui nous parviennent sur les risques de contamination liés à l'inhalation de produits.

De la même manière, la **réflexion sur l'ouverture d'une salle d'accueil et de consommation à moindres risques** doit se poursuivre avec une enquête de faisabilité et d'acceptabilité associant les partenaires et les politiques.

Et puis la question de l'installation d'un **Totem** (distributeur récupérateur de seringues) sur Colmar doit être étudiée et portée sur la place colmarienne.

Il s'agit également **d'inscrire clairement dans l'évolution du CSST l'intégration des conséquences des épidémies VHC et VIH, et donc des MST**. En effet, la prise en charge globale des usagers de drogues ne peut plus s'envisager aujourd'hui sous le seul aspect des drogues. Ces personnes ont une vie comme tout un chacun et sont du fait de leur vulnérabilité placées en première ligne face aux pathologies ci-dessus.

Dans le cadre de la **loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé**, parue au Journal Officiel du 6 mars 2002, le mot « soins » est remplacé par le mot « santé » au sens de l'OMS dans tous les textes.

Cela indique d'ores et déjà qu'une réelle réflexion sur la prévention auprès des publics doit s'inscrire dans la politique de Argile qui ne doit pas se cantonner aux soins curatifs, mais s'inscrire bien en amont, dans **un travail de réduction des risques et de prévention des risques addictifs**.

Il faudra donc **obtenir et installer un vrai secteur de prévention articulé avec le dispositif départemental**. Dans l'attente, nous avons inscrit ces actions en transversalité de notre réorganisation, dans le but d'associer l'ensemble des volontaires et salariés d'Argile à la réflexion, et de pouvoir répondre aux besoins qui se manifesteront, avec l'appui des volontaires.

Par ailleurs, le développement d'un **véritable secteur de formation des travailleurs sociaux et sanitaires** dans le champ de la réduction des risques et de la prévention est à l'étude.

Enfin, bénéficiant de la dénomination d'établissement médico-social, nous entendons **construire un véritable réseau de santé sur la question des drogues**.